Laënnec, l'inventeur du stéthoscope

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-973531

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Basel, sprach in geradezu glänzender Weise in packendem Berndeutsch über den schweizerischen Armeesanitätsdienst und die freiwillige Hilfe. Er zeigte zunächst die neuen Errungenschaften unserer Heeressanitätsorganisation, die auf die Erfahrungen des Weltkriegs aufgebaut sind, daß z. B. notwendige chirurgische Operationen direkt hinter der Front durch Detachemente vorgenommen werden, die den Feldspitälern angegliedert sind, daß ferner besondere Gas-Detachemente in Tätigkeit treten, die die durch Gifte Geschädigten betreuen. Er wies dann darauf hin, daß die viele Arbeit unmöglich durch die Organe der Armeesanität allein bewältigt werden kann, daß daher Rotkreuz- und Samariterdetachemente einzutreten haben, daß infolgedessen auf die betreffenden Leute des Emmentals unbedingt gezählt wird. Interessant war besonders, zu vernehmen, wie und wo man sie einzureihen gedenkt.

Der warm verdankte Vortrag, den verschiedene Tabellen trefflich unterstützten, hat, wie der Präsident mit Freuden bemerkte, den Rotkreuzlern und Samaritern die Augen geöffnet, denn sie wissen jetzt, daß und wie man auf sie und ihre Mitarbeit zählt. Das legt uns die Verpflichtung auf, die nötigen Vorbereitungen und Vorkehren zu treffen, damit wir der uns zugedachten Aufgabe gewachsen sind. Man darf nie vergessen, daß die heutige strategische Lage der Schweiz viel schlechter ist wie 1914. Das soll für uns ein Wink sein, daß, weil wir unbedingt in unserm Hause Herr bleiben wollen, wir auf alle Möglichkeiten gefaßt sein müssen. Kommen wir einmal in die Notlage, unser Vaterland gegen einen Eindringling verteidigen zu müssen, dann sollen unsere Soldaten wissen und fest davon überzeugt sein, daß, wenn sie verwundet werden sollten oder Krankheit sie befällt, nach Kräften für sie gesorgt ist. Das wird ihre Moral und damit ihren Wert heben und ihre Kraft stärken. Es ist demnach heilige Pflicht aller Gutgesinnten, durch Beitritt zum Roten Kreuz seine Reihen zu kräftigen. Wer nicht hilft, wo er kann und seine Mittel reichen, der macht sich eines schweren Vergehens gegenüber der Allgemeinheit schuldig, eines Vergehens gegenüber unserm lieben Vaterland und seinen tapfern zukünftigen Verteidigern. M.

Croix-Rouge japonaise.

A plusieurs reprises nous avons parlé dans ce journal du développement vraiment extraordinaire de la Croix-Rouge au Japon. Avec la société des Etats-Unis d'Amérique, c'est bien celle du Japon qui, depuis son origine — en 1877 — a fait les progrès les plus considérables. Les chiffres qui suivent en donnent un éloquent témoignage:

Année	Nombre de membres	Fortune de la société
1882	226	—
1887	2 200	9 600 000 yens*)
1892	32 600	338 800 000 »
1902	852 000	6 858 000 000 »
1912	1 590 000	27 000 000 000 »
1922	2 185 000	49 000 000 000 »
1925	2 421 000**)	53 250 000 000 »

Laënnec, l'inventeur du stéthoscope.

La France scientifique vient de célébrer un glorieux centenaire, celui de la mort du grand-savant René-Théophile-Hyacinthe Laënnec, né à Quimper le 17 fé-

*) Le yen vaut environ francs suisses 2.50.

**) La population du Japon est d'environ 60 millions d'habitants. Si, par rapport à sa population, la Suisse avait une Croix-Rouge aussi riche que la Croix-Rouge japonaise, sa fortune serait de plus de huit milliards de francs!

vrier 1781, mort en son manoir de Ker Louarnec, près de Douarnenez, le 13 août 1826.

La Société médicale de Saint-Luc et les « Amis de la conférence Laënnec » (association d'étudiants en médecine) ont pris l'initiative de cette commémoration qui consista en une messe « Requiem » célébrée lundi matin, à 11 heures et quart à Notre-Dame, par S. E. le cardinal-archevêque de Paris, et en de solennelles séances à la Sorbonne et à l'Académie de médecine.

Laënnec n'est guère connu du grand public que par l'existence de l'hôpital qui, à Paris, porte son nom. Mais les médecins savent tous que ce savant a fait accomplir à la médecine un des plus grands progrès dont elle ait pu se glorifier depuis des siècles: c'est Laënnec qui découvrit, en effet, l'auscultation et qui fit faire ainsi un pas immense en avant dans l'étude des maladies des poumons et du cœur. Sa technique de l'auscultation est demeurée classique et on l'enseigne toujours dans nos facultés de médecine sans y changer un « iota »; seuls les perfectionnements apportés aux stéthoscopes que l'on munit aujourd'hui de microphones ont permis d'arriver à une précision plus grande dans l'étude de la nature des bruits pectoraux. Mais la méthode de Laënnec, basée sur la superposition des symptômes observés pendant la vie aux lésions constatées par l'autopsie, a eu des conséquences si considérables sur l'étude des maladies de la poitrine et surtout sur la connaissance de la tuberculose, que Laënnec a mérité, à un titre égal à celui de Pasteur, le nom de « bienfaiteur de l'humanité ».

Comme la plupart des grandes découvertes, celle de Laënnec serait due à un hasard heureux. Préoccupé par ce qui était chez lui comme une idée fixe, Laënnec, en 1816, passant un jour dans la cour du Louvre, aperçut des enfants qui jouaient autour d'une poutre en fer. Pendant que l'un d'entre eux frappait l'une des extremités de la poutre avec un baton, les autres écoutaient, à l'autre bout, les sonorités amplifiées par ces chocs. Aussitôt, Laënnec réalisa qu'un corps solide placé entre la poitrine d'un malade et l'oreille d'un observateur devait permettre de recueillir et d'analyser les bruits pathologiques. De cette théorie naquit le stéthoscope, cette oreille de bois qui est l'un des premiers instruments que l'on met entre les mains des étudiants accomplissant leur stage de médecine interne.

Laënnec poursuivit ses recherches à l'hôpital Necker et, en 1819, complètement édifié sur la valeur de l'auscultation, il fit paraître son immortel traité: « De l'auscultation médicale, ou Traité de diagnostic des maladies des poumons et du cœur fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration ». Cet ouvrage, monument impérisable, classa Laënnec au premier rang parmi les médecins de tous les temps, depuis Hippocrate.

La vie de Laënnec, quoique courte — il mourut à 45 ans — ne fut pas seulement vouée à la science; elle fut aussi un grand exemple. Son père, resté veuf, s'occupa peu de lui et il fut élevé surtout par Guillaume Laënnec, son oncle, qui était médecin de l'Hôtel-Dieu de Nantes. Cet oncle lui fit apprendre l'histoire naturelle et lui donna le goût des études médicales.

Pendant la révolution, Laënnec lutta contre les chouans, puis il partit en qualité d'officier de santé de 3me classe dans l'armée du général Brune levée par Bonaparte pour châtier les insurgés.

En 1801, à Paris, il devint l'élève de Corvisart.

Ce fut une période pénible de sa vie, celle où il connut la misère. Il travailla

avec Dupuytren et avec son fidèle ami Bayle et rédigea le « Journal de médecine ». En 1803, il emporta le premier prix de chirurgie et le premier prix de médecine dans un concours ouvert à tous les étudiants. Puis il entreprend un cours public d'anatomie pathologique et, en 1804, il soutient brillamment sa thèse.

Venu pauvre et isolé à Paris, trop fier pour solliciter les protections, ce n'est qu'à son métier que Laënnec dut de gravir les échelons les plus élevés de la hiérarchie; il devint professeur de clinique à la Faculté, professeur au Collège de France et membre de l'Académie de médecine.

La vie morale de Laënnec a été longuement commentée par le docteur Henri Bon qui écrivit sa biographie et qui nous le montra enclin à la religion après une période d'incrédulité. Le père Delpuits et son ami Bayle le ramenèrent à la foi catholique. En 1803, Laënnec entre dans la congrégation du père Delpuits et il fit des conférences, dont un manuscrit existe sous le titre: « Ego sum via, veritas et vita » (Je suis le chemin, la vérité et la vie, St-Jean).

Cette foi religieuse ardente fit de Laënnec un homme charitable et bon. Après l'invasion de 1814, il se dévoue au cours de l'épidémie du typhus qui sévit alors. A la Salpêtrière, il recueille les conscrits bretons et apprend le celte pour se faire comprendre d'eux.

En 1822, il refuse d'entrer au Conseil royal de l'instruction publique parce que ce Conseil avait pris une mesure qu'il jugeait arbitraire. Il prend à la Faculté de médecine, la défense des professeurs qui avaient tenu pour Bonaparte.

Il n'avait pour les grands de ce monde ni respect outré ni considération plus vive que celle dont il entourait les plus humbles. C'est pourquoi, un jour, le duc de Broglie se plaignit amèrement qu'il eût fait attendre très longtemps sa belle-sœur, Mme de Staël.

Laënnec n'a pas été seulement un médecin de génie, il fut aussi un grand philanthrope et un grand ami des pauvres et des malheureux.

Les maladies transmissibles en Suisse, au cours de l'année 1925.

Le service fédéral de l'hygiène publique a publié récemment son très intéressant rapport sur la situation hygiénique de notre pays en 1925.

Nous croyons utile et intéressant de donner ici quelques extraits du chapitre concernant les maladies transmissibles.

Le rapport parle tout d'abord de l'épidémie de *variole* qui règne en Suisse depuis cinq ans, et qui semble — heureusement — être sur son déclin. Au lieu de 1274 cas signalés en 1924, il n'y en a eu que 329 en 1925. Ceux-ci proviennent presque exclusivement des cantons où la vaccination n'est pas obligatoire, et principalement du canton de Berne. La cause de la persistance des foyers est toujours la même: l'opposition tenace et irraisonnée, soigneusement entretenue par quelques-uns, contre la vaccination obligatoire. Ce fait est d'autant plus regrettable que lors de la récente épidémie, les cantons restés indemnes de la maladie sont ceux où la vaccination obligatoire est strictement observée.

L'épidémie a conservé, il est vrai, un caractère bénin et n'a coûté aucune vie humaine, mais les pertes matérielles que nous lui devons sont loin d'être négligeables, ainsi que le montre un relevé des dépenses totales qui ont atteint, pour la seule année 1925 et pour combattre la seule variole, fr. 177 442. Depuis 1921, soit pour les cinq dernières années, la